AccueilRevenir à l'accueilCollectionLa correspondance croisée entre François Guizot et Dorothée de Lieven : 1836-1856Collection1837-1839 : Vacances gouvernementalesCollection1839 : De la Chambre à l'AmbassadeCollection1839 (12 octobre - 11 novembre) Item289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot

Auteurs : Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

Enfants (Benckendorff), Finances (Dorothée)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.

Présentation

Date1839-10-18
GenreCorrespondance
Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)
PublicationInédit

Information générales

LangueFrançais

Cote 748, AN: 163 MI 42 AP Papiers Guizot Bobine Opérateur 3

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Transcription 289.

Paris, Vendredi le 18 octobre 1839

8 heures.

J'ai enfin reçu l'acte de partage. Il porte la date du 20 août, comme c'était volumineux on ne me l'a envoyé que par courrier et ce courrier n'est venu que hier. Eh bien, comme de raison c'est moins qu'on ne m'avait dit. D'abord l'arende qui dure encore 27 ans au lieu de me donner, 1500 rb argent comme le disait le tableau de Pahlen ne m'en donnera plus qui 800. C'està-dire 2400 francs au lieu de 6000 où l'a englobée aussi dans la pension que me payeront mes fils laquelle sera en tout de 24 mille francs en deux termes, 1er janvier, 1er juillet. Mais le premier paiement ne commencera que le 1er juillet 1840. avant le 1er janvier il me sera payé 56 mille francs de l'année de veuve pour la terre de Courlande, c'est une diminution aussi de ce qu'avait réglé Pahlen qui disait 63 milles.

Ensuite j'ai fait abandon complet de tous mes droits sur la partie mobiliaire de la terre de Courlande, bétail, magasins tout! C'est étonnant quelle légèreté d'un côté et quelle attention et finesse de l'autre. Puisque c'est signé Il me parait qu'il n'y a plus moyen de revenir sur cela. qu'en pensez-vous ? Dois-je en faire l'observation? Puis-je en faire l'objet d'une négociation ici avant de partager le Capital? Si c'est un gros objet comme je le crois, cela en vaut bien la peine. Si c'est peu de chose disons au dessous de 25 mille francs je m'en moque. Mais

Citer cette page

Benckendorf, Dorothée de (1785?-1857), 289. Paris, Vendredi 18 octobre 1839, Dorothée de Lieven à François Guizot, 1839-10-18.

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Consulté le 16/11/2025 sur la plate-forme EMAN :

https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1896

Informations éditoriales

Date précise de la lettreVendredi 18 octobre 1839

Heure8 heures

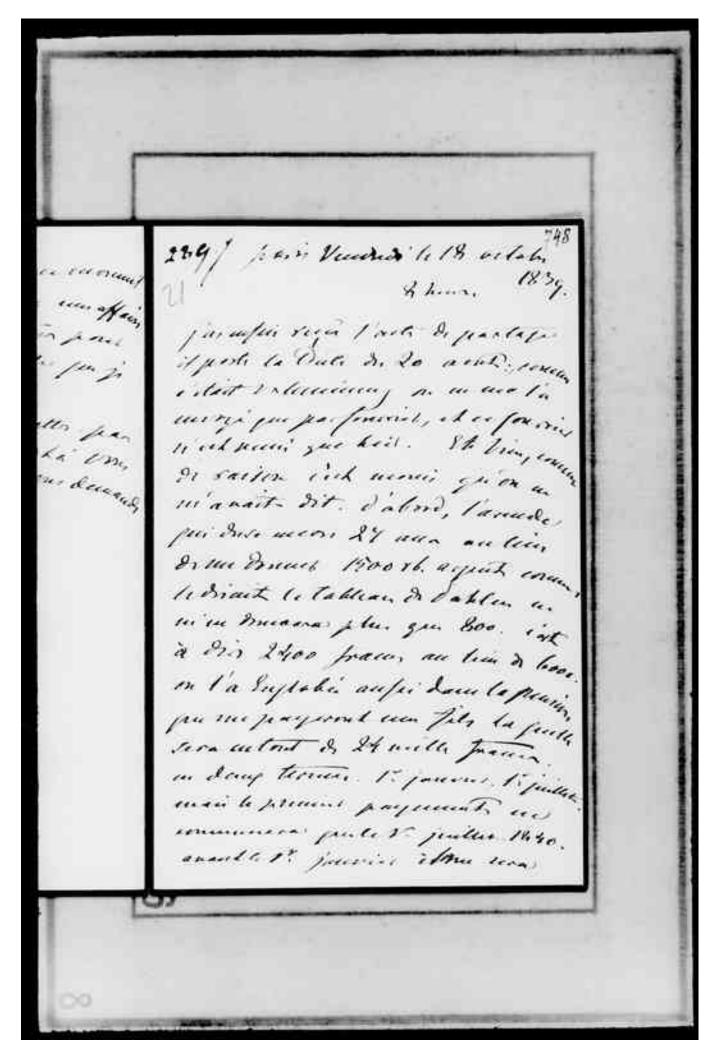
DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationVal-Richer

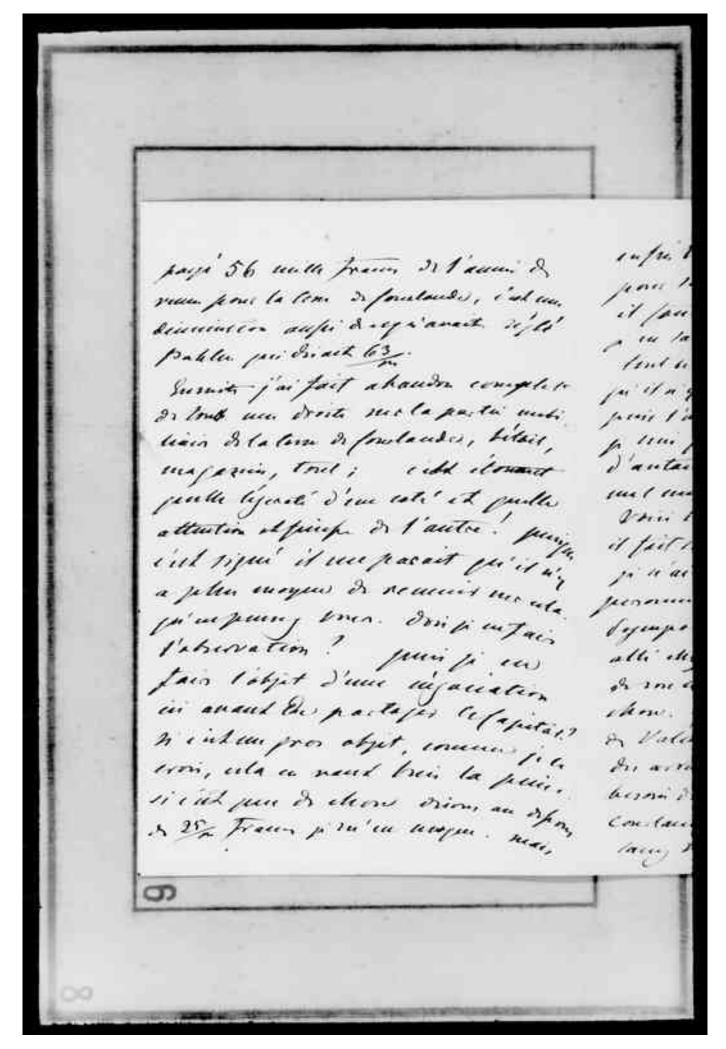
DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0.

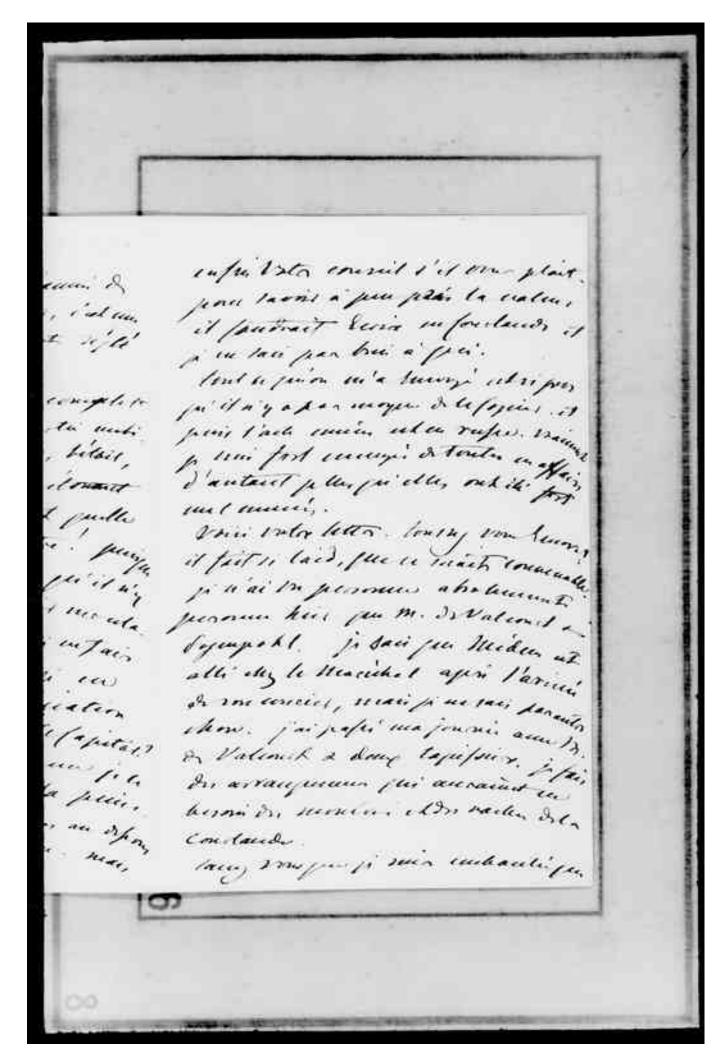
Lieu de rédactionParis (France)

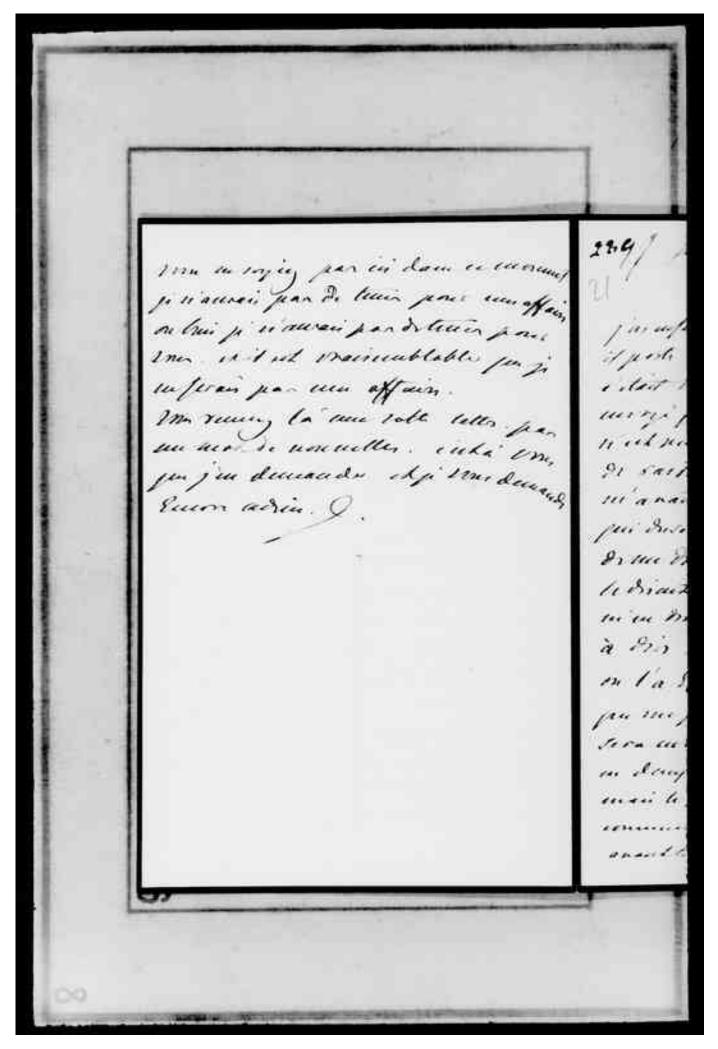
Notice créée par Marie Dupond Notice créée le 27/03/2020 Dernière modification le 18/01/2024



Fichier issu d'une page EMAN: http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1896?context=pdf







Fichier issu d'une page EMAN: http://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/1896?context=pdf